



ACADÉMIE
DE LYON



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

CONTRAT D'OBJECTIFS DE RÉSEAU REP+

PÉRIODE 2015/2019

RÉSEAU AMP'LUM'

Collège AMPERE – Oyonnax

DÉPARTEMENT : AIN

WWW.AC-LYON.FR

Responsables du REP+	
Principale du collège	Inspectrice de l'Éducation Nationale
Madame Claude BARRIER Tél : 04 74 81 95 95 Mél : principal.0010802s@ac-lyon.fr Adresse : Collège AMPERE Rte de la Forge 01100 OYONNAX	Madame Dominique VERDENNE Tél : 04 74 75 02 75 Mél : ien.0010065r@ac-lyon.fr Circonscription d'Oyonnax - Nantua 22 bis rue Brillat Savarin 01100 OYONNAX

IA-IPR Référent Monsieur Alban HEINRICH
--

Coordonnatrices du réseau : Madame Céline BOYMOND Madame Sophie LANDRY

Écoles maternelles : 7 + 3	Écoles élémentaires et primaires : 6 + 1
<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Forge ◆ Louis Armand ◆ Pasteur ◆ Alphonse Daudet ◆ Marcel Pagnol ◆ Paul Rivet ◆ L'Églisette ◆ Lucie Aubrac ◆ Simone Veil ◆ Gabriel Jeanjacquot 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Forge ◆ Louis Armand ◆ Pasteur Sud ◆ Pasteur Nord ◆ L'Églisette ◆ Geilles ◆ Jean Moulin La Victoire

Écoles en REP+ rattachées aussi au REP d'Arbent du secteur de collège d'Arbent

1. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Référentiel de l'EP	Bilan - constat	Leviers d'actions	Pistes de progrès
► Les orientations pédagogiques adoptées.			
Garantir l'acquisition du « Lire, écrire et parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle.	<p>Hétérogénéité dans la maîtrise des langages liée à l'école d'origine</p> <p>Résultats faibles en mathématiques</p> <p>Les élèves à besoins particuliers demandent des prises en charge spécifiques, les enseignants ne sont pas assez formés</p>	<p>Utilisation des heures d'AP sur le français et les maths (1h+1h)</p> <p>Volonté de travail sur la résolution de problèmes</p> <p>Prise en charge des élèves à besoins particuliers (DYS, EGPA, ULIS)</p>	<p>Evaluations diagnostiques Aller vers la co-intervention. Mise en cohérence du contenu des heures d'AP = réflexion d'équipes disciplinaires et transdisciplinaires.</p> <p>Participation aux rallyes et Défi Maths (CM2-6^{ème})</p> <p>Inclusion des SEGPA (réforme)</p>
► L'avancée des pratiques pédagogiques sur les priorités du référentiel.			
Conforter une école bienveillante et exigeante.	<p>Commission de constitution de classes par les équipes d'enseignants</p> <p>Absentéisme en début et en fin d'année scolaire dû aux départs anticipés ou aux retours tardifs de vacances à l'étranger.</p> <p>Conseil de vie collégienne</p> <p>Harmonisation de la planification des évaluations par les équipes</p> <p>Devoirs communs et épreuves blanches préparés par les équipes</p> <p>Equipe de suivi des élèves en grandes difficultés opérationnelle</p>	<p>Généralisation du protocole de constitution des classes</p> <p>Dialogue avec les familles systématisé</p> <p>Organisation, construction, exploitation à affiner</p>	<p>FIL Enseignement explicite et évaluation bienveillante et exigeante</p> <p>Dynamiser le GPDS</p>

Référentiel de l'EP	Bilan - constat	Leviers d'actions	Pistes de progrès
► Les domaines investis par le partenariat.			
Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite des élèves.	<p><u>Parents</u></p> <p>Présentation commune deux collèges par les chefs d'établissement avant l'inscription en 6^{ème} aux parents des écoles du secteur</p> <p>Information et formation des parents élus aux conseils d'école et de classe</p> <p>Parents reçus par les enseignants</p> <p>Rencontres individuelles pour les remises des bulletins des élèves (écoles et collèges)</p> <p>Information sur l'orientation post 3^{ème}, rencontre avec les chefs d'établissement des lycées de secteur.</p> <p>Portes ouvertes du collège</p> <p>Café Ecoute parents dans des écoles maternelles</p> <p>Relance mallette des parents en CP en 2015-2016, essoufflement au collège</p> <p><u>Partenaires</u></p> <p>PRE Centres sociaux Structures sportives Centre culturel CISPD Entreprises</p> <p>SOFEO, Contrat de Ville Atelier Santé Ville</p> <p>Agents mobiles de sécurité, présence de la police municipale sur demande</p>	<p>A faire pour le 1^{er} degré A dynamiser au collège</p> <p>Dépasser la simple remise pour entrer dans la personnalisation des parcours</p> <p>Nouveaux bulletins</p> <p>Lancer les cafés écoute parents sur d'autres écoles maternelles et éventuellement dans les écoles élémentaires et les collèges</p> <p>A relancer au niveau 6^{ème} pour l'accueil des nouveaux parents fin sept/oct 2016</p> <p>Structurer plus efficacement les échanges</p> <p>A développer dans le cadre des parcours Avenir</p>	<p>Fixer la politique établissement sur les périodicités, le format et les contenus</p> <p>Expliciter les attentes et les pistes de progrès</p>

Référentiel de l'EP	Bilan - constat	Leviers d'actions	Pistes de progrès
► Le pilotage			
Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.	<p>Temps de concertation commun au Réseau AmpLum' Le mardi 15h30-17h30 (pondération 1,1)</p> <p>Commissions de réflexion et de travail du CEC</p> <p>Conseil Ecole-Collège : programme d'actions et travaux en commissions 1^{er}-2nd degré – Difficulté du 1^{er} degré de participer aux concertations (problème d'horaires décalés)</p> <p>Travail sur les objectifs pédagogiques, les progressions au sein des cycles initié lors de la phase 2 de la réforme du collège</p>	<p>Tendre vers la diminution du temps devant élève pour permettre le travail en équipe.</p> <p>Calendrier des temps de concertation (notamment inter-degré)</p> <p>Travail à poursuivre et à consolider et à formaliser en lien avec la phase 3 de la réforme du collège</p>	Mise en place du 1 ^{er} mardi du mois concertation 1 ^{er} -2 nd degré de 15h45 à 17h45
Accueillir, accompagner soutenir et former les personnels.	<p>Nombreux collègues T1 ou contractuels (turn over très important)</p> <p>1^{er} degré : Accueil spécifique présentation du REP + et jeu de piste</p> <p>Au collège : - Accueil spécifique des nouveaux dès l'affectation - Accompagnement tout au long de l'année - Présentation du REP+ Amp Lum - Professeurs référents - Livret d'accueil - Rencontres entre pairs - Découverte du territoire et des partenaires du réseau</p> <p>FIL annuelle interdegré</p> <p>Plan de formation 1^{er} degré</p>	<p>A reconduire Prévoir un accompagnement tout au long de l'année</p> <p>Vigilance pour les arrivants en cours d'année Tenir le calendrier prévisionnel des rencontres de nouveaux</p> <p>IMP</p> <p>FIL demandées : - le numérique au service de la différenciation pédagogique - enseignement explicite et évaluation bienveillante et exigeante</p> <p>Inclure une partie TICE dans toute formation REP+</p> <p>former et inciter professeurs et élèves à utiliser l'ENT et Folios</p>	
Renforcer le pilotage et	Un premier COPIL a été réuni au		

<p>l'animation du réseau</p>	<p>cours de l'année</p> <p>2 coordonnatrices avec des lettres de mission</p> <p>Réunions Amplum' minimum une fois par mois</p> <p>Le protocole des remplacements de courte durée (RCD) a été mis en place à la rentrée 2015</p> <p>Analyse des indicateurs APAE</p>	<p>Nombre et fréquence</p> <p>Dispositif à développer</p> <p>Un tableau de bord est mis à jour annuellement</p>	<p>Augmenter le taux de remplacement</p> <p>Construction d'indicateurs spécifiques</p>
-------------------------------------	---	---	--

En quoi par un pilotage partenarial, l'évolution des pratiques pédagogiques, la confiance partagée et l'implication bienveillante des adultes, fondées sur le Référentiel de l'Education Prioritaire, vont-elles favoriser la réussite de tous les élèves par l'acquisition du Socle Commun en vue d'une orientation choisie et d'une insertion professionnelle sereine ?

2. DÉFINITION DES AXES DE TRAVAIL ET DES OBJECTIFS QUI Y SONT ATTACHÉS

AXE 1

TRAVAILLER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES

❖ *Objectif n°1 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les différents langages*

1/ La langue française à l'oral et à l'écrit

2/ Les langages mathématiques scientifiques et informatiques

3/ La pratique des langues étrangères

❖ *Objectif n°2 : Construire une culture commune pour permettre la continuité des apprentissages dans le cadre du nouveau socle*

1/ Le conseil école-collège

2/ Professionnaliser les compétences des professeurs

Priorités du Référentiel de l'Éducation Prioritaire :



Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

AXE 2

ASSURER DES PARCOURS DE REUSSITE AUX ELEVES

❖ *Objectif n°1 : Développer l'ambition et la réussite de tous les élèves*

1. Le parcours d'éducation artistique et culturelle
2. Le parcours avenir
3. Le parcours de santé
4. Les parcours citoyen
5. Le parcours d'excellence

❖ *Objectif n°2 : Accompagner les élèves et leur famille dans un climat scolaire serein et bienveillant*

1. Conforter une école bienveillante et exigeante
2. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
3. Responsabiliser les élèves



Priorités du Référentiel de l'Éducation Prioritaire :

Priorité 2 : *Conforter une école bienveillante et exigeante*

Priorité 3 : *Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire*

3. LES ACTIONS RETENUES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

AXE 1 - TRAVAILLER LA CONTINUITE DES APPRENTISSAGES

❖ *Objectif n°1 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les différents langages*

1/ La langue française à l'oral et à l'écrit

Pistes d'action :

- Multiplier les situations de langage oral : ateliers langage, dictée à l'adulte, évaluation orale, exposés, débats
- Développer la correspondance avec des classes françaises
- Développer l'envie et plaisir d'écrire au travers de situations motivantes : ateliers d'écriture courte, concours, lien avec des auteurs, ...
- Développer le plaisir de lire par la mise en place d'actions telles que des défis lecture

Indicateurs:

- Fréquentation et consultation du site (Esidoc) du CDI et du site littérature 1^{er} degré, emprunts
- Nombre de projets et d'élèves concernés par des actions liées à la langue par niveau et leur inscription dans le parcours de l'élève (FOLIOS)
- Taux aux différents niveaux aux évaluations diagnostiques de PS, MS, CP et de CM1
- Taux aux différents niveaux de français à l'entrée en 6^{ème}, et suivi de cohorte jusqu'en 3^{ème}
- DNB : Résultats aux épreuves anonymes du DNB en français, Taux de réussite en lien avec CSP, taux de boursiers, plus-value (indicateurs APAE)

2/ Les langages mathématiques scientifiques et informatiques

Pistes d'action :

- Mettre en place un lexique trans-disciplinaire de l'école au collège
- Développer l'autonomie et la curiosité en travaillant davantage avec les outils numériques (D'Col, ENT, FOLIOS, ...)
- Développer l'étude de situations problèmes issues de la vie courante, de la vie de la classe, en inter-disciplinarité
- Multiplier les séances de résolution de problèmes pour développer l'élaboration de stratégies personnelles, originales et efficaces : rituels, rallye maths, défi math CM2-6ème

Indicateurs

- Nombre de projets et d'élèves concernés par des actions liées aux mathématiques, et aux sciences par niveau et leur inscription dans le parcours de l'élève (FOLIOS)
- Taux aux différents niveaux aux évaluations diagnostiques de PS, MS, CP et de CM1
- Taux aux différents niveaux de mathématiques à l'entrée en 6^{ème}, et suivi de cohorte jusqu'en 3^{ème}
- DNB : Résultats aux épreuves anonymes du DNB en mathématiques et sciences, Taux de réussite en lien avec CSP, taux de boursiers, plus-value (indicateurs APAE)
- Nombre d'heures par élève et par niveau passé en salle informatique ou sur ordinateur

3 / La pratique des langues étrangères

Pistes d'action :

- Développer la correspondance ou les échanges avec des classes anglaises ou d'autres pays
- Développer la continuité au sein du cycle 3 autour de l'anglais : apprentissage d'un chant commun, d'un album passerelle par exemple
- Découvrir les aspects culturels rattachés à la pratique linguistique

Indicateurs

- Taux de niveaux A1, A2 pour les deux langues vivantes étudiées
- Nombre d'échanges, de voyages et d'élèves participants

❖ *Objectif n°2 : Construire une culture commune pour permettre la continuité des apprentissages dans le cadre du nouveau socle*

1/ Le conseil école-collège

Pistes d'action :

- Construire une culture pédagogique commune et partagée lors des commissions du CEC
- Créer des outils communs de suivi des élèves, d'évaluation des élèves, de dispositifs et de gestes professionnels au sein de la classe en développant les observations croisées et la co-animation autour de projets communs

Indicateurs :

- Fréquence des temps de travail en commissions, nombre de participants, nombre de commissions mises en place, de synthèses
- Fréquence des réunions de bureau AmpLum'

2/ Professionnaliser les compétences des professeurs

Pistes d'action dans le réseau:

- Pour créer une culture commune du réseau :
 - Connaître le projet de réseau pour le prendre en compte dans les projets de classe et assurer la continuité des apprentissages aux élèves
 - Conforter des exigences communes (rituels pédagogiques et éducatifs)
 - Utiliser un vocabulaire disciplinaire commun de l'école au collège
 - Généraliser l'usage du numérique pédagogique (ENT, Pronote, manuels scolaires, FOLIOS...)
- Utiliser la pondération et les 18 ½ journées pour :
 - Favoriser le travail en équipe : disciplinaire, pédagogique, inter-disciplinaire, inter-degré et au sein de commissions
 - Favoriser la liaison école-famille
 - Mettre en œuvre des échanges de pratique (observations croisées et co-enseignement)
 - Mutualiser les outils,
 - Répartir les compétences attendues à l'intérieur des cycles
 - Organiser et mettre en cohérence les contenus des heures d'AP et de vie de classe
- Pour former et accompagner les nouveaux
 - Accueillir et accompagner les nouveaux enseignants en éducation prioritaire
 - Accompagner les enseignants dans le suivi personnalisé des élèves dans le cadre des parcours et du socle
 - Travailler en collaboration avec les personnes ressources du réseau (Pilotes, IA-IPR, Conseillers pédagogiques, Coordinatrices)
 - Travailler en collaboration avec les centres de ressources et de formation (IFE, centre Alain Savary, OZP, ESPE, universités, ...)

Indicateurs :

- Nombre d'enseignants nouvellement nommés en éducation prioritaire (en début et en cours d'année)
- Indicateurs sur la population enseignante (APAE + 1^{er} degré)
- Nombre et type d'observations croisées
- Nombre d'heures de co-interventions
- Nombre d'enseignants concernés par les actions de formation (temps inter-degré)
- Nombre de formations, de FIL, nombre d'enseignants touchés, nombre d'heures de formation

AXE 2

ASSURER DES PARCOURS DE REUSSITE AUX ELEVES

❖ *Objectif n°1 : Développer l'ambition et la réussite de tous les élèves*

Garantir la mise en place des parcours, en assurer le pilotage, le suivi, l'évaluation.

1/ Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Pistes d'action :

- S'impliquer dans les actions du Pôle culturel local
- Mettre en place des classes à PAC
- Favoriser le partenariat culturel de proximité (centre culturel, artistes locaux, territoire)
- Assurer le suivi du parcours sur l'outil FOLIOS

2/ Le parcours avenir

Pistes d'action :

- Faire connaître le monde du travail grâce aux témoignages de professionnels, de visites d'entreprises, et stages professionnels (Energie Jeune, Action Réciprocité école entreprise, Alizée Plasturgie...)
- Assurer le suivi du parcours sur l'outil FOLIOS

3/ Le parcours de santé

Pistes d'action :

- Mettre en place, piloter et coordonner les actions santé du CESC (secourisme, éducation à la sexualité, prévention des addictions, ...)
- Assurer le suivi du parcours sur l'outil FOLIOS

4/ Les parcours citoyen

Pistes d'action :

- Mettre en place, piloter et coordonner les actions citoyennes du CESC (formation des délégués, CVC, ...)
- Découvrir les lieux et les fonctions symboliques de la République Française au niveau local (inspiré de Cap City)
- Assurer le suivi du parcours sur l'outil FOLIOS

4/ Le parcours d'excellence

Pistes d'action :

- Poursuivre et développer la valorisation des travaux des élèves dans le cadre d'actions (de mémoire, de séjours linguistiques, de projets artistiques et culturels...) lors de restitutions avec les familles et des Portes Ouvertes
- Développer les liens avec les Lycées et le post Bac (Plasti Campus, tutorat)
- Poursuivre et développer la participation des collégiens à des cérémonies ou des commémorations en partenariat (commune, Anciens Combattants...)
- Poursuivre et développer les actions du CVC
- Poursuivre et développer les partenariats avec les entreprises locales, les clubs sportifs, le Centre culturel
- Pérenniser la remise solennelle des diplômes du CFG et du DNB pour les élèves avec mention

Indicateurs pour l'ensemble des parcours :

- Nombre d'actions mises en place au sein de chaque parcours
- Indicateurs issus du logiciel FOLIOS : nombre de comptes ouverts, nombre de dossiers déposés, fréquence d'utilisation, nombre de disciplines impliquées

❖ *Objectif n°2 : Accompagner les élèves et leur famille dans un climat scolaire serein et bienveillant*

1/ Conforter une école bienveillante et exigeante

Pistes d'action :

- Réaffirmer le principe d'hétérogénéité des classes en constituant des classes en 6^{ème} à partir des éléments recueillis au sein du réseau
- Mettre en place les conditions de la réussite dès la rentrée par des remédiations (PPRE Passerelle, AP, accompagnement continu, lien vie scolaire)
- Viser le bien-être des élèves et un climat scolaire serein en l'explicitant dans les projets d'école, d'établissement
- Lutter contre l'absentéisme en suivant de près les indicateurs de vie scolaire et en étant en relation étroite avec les familles

Actions retenues au niveau de l'évaluation des élèves :

- Rendre lisible par tous les élèves et toutes les familles les bulletins qui explicitent les acquis les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.
 - Favoriser l'évaluation bienveillante et explicite en cohérence de l'école au lycée
 - Considérer et expliciter la place de l'erreur comme une étape de l'apprentissage
 - Mettre en place des évaluations diagnostiques en début de chaque cycle
 - Préparer, organiser et exploiter les devoirs communs dans différentes disciplines à tous les niveaux
 - Préparer, organiser et exploiter, et épreuves blanches du DNB

Indicateurs :

- Taux d'absentéisme, de retard moyen annuel + début et fin d'année
- Nombre d'équipes éducatives
- Nombre de conseils de discipline
- Nombre d'Informations Préoccupantes
- Nombre d'exclusions temporaires et définitives
- Nombre de situations suivies dans le cadre des commissions et du GPDS
- Nombre de PPRE Passerelle et nombre de reconductions
- Nombre de devoirs communs

2/ Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Pistes d'action : Avec les parents

- Généraliser les Cafés Ecoute Parents aux écoles élémentaires et au collège
- Poursuivre la présentation commune des deux collèges par les chefs d'établissement avant l'inscription en 6^{ème} aux parents des écoles du secteur
- Développer l'information et la formation des parents élus aux conseils d'école et de classe
- Faire évoluer les modalités de rencontre parents-enseignants (remises des bulletins à l'école, périodicité, format, contenus)
- Instaurer la continuité 3^{ème}-2^{nde} (validation des compétences du socle, organisation de l'AP, PPRE Passerelle, accompagner la « rupture » autour de la notation)
- Ouvrir l'école aux parents : poursuivre l'opération mallette des parents en CP, relancer la mallette des parents en 6^{ème}, pérenniser les portes ouvertes du collège et les semaines des parents à l'école maternelle

Avec les partenaires

- Structurer les liens avec les partenaires, dans le cadre de la mise en œuvre des différents parcours à tous les niveaux.
- Mettre en place un partenariat avec les étudiants Post-Bac du Campus de la Plasturgie d'Oyonnax-Bellignat (accompagnement scientifique de type ASTEP pour le 1^{er} degré, tutorat, ...)

Indicateurs :

- Nombre d'écoles concernées par les cafés écoute parents (maternelle, élémentaire, collège)
- Taux de représentants de l'élève présents aux réunions organisées (réunion organisées par les enseignants, par les principales, ...)
- Nombre des classes concernées et nombre de parents présents lors des opérations Mallette des parents, semaine des parents, portes ouvertes
- Taux de participation des parents d'élèves aux élections
- Nombre de partenariats formalisés

3/ Responsabiliser les élèves

Pistes d'action :

- Repenser le tutorat entre élèves
- Conforter les actions du CVC, mettre en place l'équivalent dans le 1^{er} degré
- Poursuivre la formation des délégués de classe
- Repenser l'organisation du travail en autonomie en mettant à la disposition des élèves des salles dédiées
- La fréquentation et les activités possibles au sein du foyer doivent mieux s'intégrer dans le fonctionnement du collège (Foyer Socio-Educatif)
- Accompagner les élèves vers l'autonomie
 - dans l'utilisation des TICE (ENT, Pronote, ...)
 - avec des outils méthodologiques (AP, Accompagnement

Indicateurs :

- Nombre de tutorats
- Nombre d'actions du CVC et de son équivalent au 1^{er} degré
- Participation des élèves aux instances CVC, CA, conseils d'école
- Taux d'utilisation des salles dédiées à l'autonomie des élèves au collège.
- Taux de cotisation au Foyer par niveau de classe actions conduites.
- Nombre de connexions à l'ENT/élève

4. ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS

1) Part des élèves de moins de trois ans dans les écoles du Réseau en 2015/2016 : 10,4%

2015-2016			
Ecoles	Moins de 3 ans	Effectif école	Part des élèves de moins de 3 ans dans l'école
L. Armand	8	90	8,9%
L.Aubrac	12	89	13,5%
Daudet	10	96	10,4%
Eglisette	13	93	14,0%
Jeanjacquot	6	85	7,1%
La Forge	14	117	12,0%
Pagnol	0	66	0,0%
Pasteur	7	100	7,0%
Rivet	15	95	15,8%
Veil	9	99	9,1%
Geilles	5	20	25,0%
TOTAL	99	950	10,4%

Cible en 2018/2019 : 15 %

2) Les choix emblématiques qui président au développement de la mesure :

- Langage oral
- Coopération avec les parents

3) Les contenus pédagogiques et de socialisation :

-Langage oral

- Mise en place généralisée d'ateliers langage dans le cadre d'un projet innovant

- Coopération avec les parents

- Café écoute -parents régulièrement proposés, en partenariat ou non avec les centres sociaux, avec la participation des membres du Rased
- Semaine des parents ou autres actions visant à faire "entrer" les parents dans l'école
- Actions spécifiques en direction des parents des "moins de 3 ans" en début et fin d'année scolaire (avant l'entrée à l'école)
- Rédaction du projet pédagogique et éducatif
- Livret d'accueil
- Actions de formation ciblées

5. « PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES »

1) Les modalités de mise en œuvre :

Modalités structurelles

- 8,5 postes pour les écoles du réseau REP+, deux "maîtres sup" interviennent dans les écoles situées en REP.
- 4 d'entre-eux interviennent dans trois écoles, les autres dans deux écoles.

Modalités fonctionnelles :

- Mise en place du dispositif "Mois de septembre aménagé " en début d'année scolaire en direction des élèves de CP
- Participation aux observations initiales de début d'année scolaire : TPS, PS et MS
- Co-animation des ateliers langage en maternelle : TPS, PS et MS
- Ateliers de lecture-écriture au cycle 2 (toute l'année)
- Entrée dans l'écrit : GS
- Ateliers d'écrits courts au cycle 3
- Projets spécifiques
- Accompagnement des équipes dans l'analyse de la difficulté scolaire suite aux évaluations initiales

2) Les objectifs poursuivis :

en termes de développement des apprentissages des élèves : ...

- Développer les compétences langagières orales pour les élèves de TPS à MS et écrites pour ceux de GS à CM2

en termes d'évolution des pratiques professionnelles :

- Analyser et traiter la difficulté scolaire
- Favoriser le travail en équipe (analyse partagée des difficultés, co préparation des interventions, analyses des pratiques croisées, évaluation conjointe ...)
- S'engager dans une pratique innovante autour des pratiques langagières en maternelle

3) Les indicateurs choisis (valeurs de départ et valeurs cibles) pour évaluer les effets du dispositif :

Améliorer la fluidité des parcours, diminuer les taux de redoublement

6. L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU DES ÉLÈVES DE SIXIÈME

Accompagnement continu : Collège AMPERE Mise en place à la rentrée 2016

1/ Modalités de mise en place :

La mise en place n'a pas été prévue dans la maquette des emplois du temps ni dans la répartition des services avant la rentrée de septembre. Ce fut donc une mission pour le principal adjoint arrivant. Les heures « vides » ont été labellisées de fait « accompagnement continu ». Des enseignants volontaires ont été recrutés sur cette action.

Les actions mises en place sont

- Aide aux devoirs
 - Aide méthodologique
 - Activités et projets : ateliers d'écriture, Jeux mathématiques et logiques, lecture, recherche documentaire, D'col, activité croisée français Histoire Géographie...
- Planning établi sur l'année scolaire avec des semaines A et B et deux activités
 - Réunions avec les personnels pour échanger sur les pratiques et ajuster les groupes.
 -

2/ Les apprentissages travaillés dans le temps de l'accompagnement continu :

Objectif : permettre aux élèves de s'adapter au collège

Méthodologie : utilisation de fiches méthodes sur les thèmes suivants et du livret du futur collégien

Objectifs :

- Faciliter l'adaptation des élèves aux pratiques nouvelles du collège,
- Développer leur autonomie dans la prise en charge du travail personnel,
- Apprendre à faire des liens entre les disciplines,
- Mieux comprendre les attentes des différents enseignants.

Moyens mobilisés :

Nombre de groupes : 14 groupes dont 7 groupes D'COL pour 7 classes de 6^{ème} par semaine.

Heures des assistantes pédagogiques (dans leurs services) : 8 h par semaine

Heures Services civiques (dans leurs services) : 6 h par semaine en doublette avec un professeur ou documentaliste sur D'COL

Total HSE : 14 x 30 = 420 h

L'accompagnement continu 2016-2019 sera repensé pour mieux prendre en compte les besoins des élèves et articuler des dispositifs liés au numérique. D'col, Labomep, Folios... La mobilisation des acteurs vie scolaire, assistants pédagogiques, service civique sera renforcée.

7. PLAN PRÉVISIONNEL DE FORMATION

Plan prévisionnel de formation : 2nd degré



Lancement





Poursuite, généralisation










Accompagnement des acquis (y compris entre pairs/Réseau)

AXE 1 : Développer la continuité des apprentissages

Objectifs à atteindre	Plan prévisionnel de formation et PARTENAIRES	Temporalité		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Objectif A : Garantir un climat scolaire serein pour devenir collégien	Favoriser la démocratie collégienne CVC : CEMEA, OCCE, Unis cité, Energie Jeunes	★	→	
	Accompagner la parentalité : Fédérations de parents.	★	→	
Objectif B : Garantir les apprentissages fondamentaux notamment la maîtrise des langages en favorisant la continuité pédagogique <i>Favoriser une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers</i>	Valoriser et favoriser les demandes des enseignants pour les formations socle : PAF	★	★	→
	Impulser des formations propres à développer le co-enseignement : PAF, innovation, expérimentation (ESPE, IFE)		★	→
	Mettre en place des formations communes POUR CHAQUE CYCLE : cycle 3 et cycle 4 (corps d'inspection, Réseau)	★	★	→
	Favoriser les formations pluridisciplinaires : PAF, FIL, corps d'inspection		★	→
	Faire partager les pratiques de différenciation pédagogique : entre pairs (visites croisées)	★	→	
	Développer les compétences d'usage des outils numériques : ENT – FOLIOS – E twinning – video projecteur interactif (DANE, PAF)	★	★	→
	Former tous les enseignants à la prise en charge des élèves à besoins particuliers : ULIS, SEGPA, dys, EIP (PAF, FIL)	★	→	

<p>Suite OBJECTIF B</p> <p><i>Accueillir, accompagner, soutenir et former les nouveaux enseignants de l'éducation prioritaire</i></p>	<p>Pérenniser l'accueil et l'accompagnement de tous les nouveaux personnels (coordonnateurs Réseau, référent collègue missionné)</p>			
--	--	---	---	--

AXE 2 : Assurer des parcours de réussite aux élèves

Objectifs à atteindre	Plan prévisionnel de formation	Temporalité		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
<p>Objectif A : <i>Développer l'ambition et la réussite de tous les élèves</i></p>	<p>Accompagner la formation des professeurs principaux.</p> <p>Accompagner les enseignants et les personnels dans la mise en œuvre des parcours : FOLIOS, CESC , PTEAC (PAF, FIL, formation interne et entre pairs)</p>	 	 	
<p>Objectif B : <i>Accompagner les élèves en difficultés et leurs familles</i></p>	<p>Former les équipes pluridisciplinaires à la prise en charge de tous les publics : GPDS</p>			

Plan de formation : 1^{er} degré

A partir du recueil des besoins du mois de juin 2015, le plan de formation de l'année a été élaboré :

Dans le 1^{er} degré, un plan annuel de formation est construit chaque année dans le cadre du REP+. Chaque enseignant dispose de 18 ½ journées consacrées à la formation et à la concertation d'équipe.

Les grands axes retenus sont les suivants :

- Se former pour garantir la maîtrise du socle commun chez les élèves
- Se former pour favoriser le travail collectif
- Se former pour coopérer utilement avec les parents et les partenaires

Un recueil des besoins des équipes d'école a été mené en fin d'année scolaire 2014-2015 afin d'élaborer un plan de formation pluriannuel autour des axes et des thèmes suivants :

Thèmes retenus pour l'axe « Se former pour garantir la maîtrise du socle commun chez les élèves »

- Lecture,
- Production d'écrits
- Ateliers Langage
- Résolution de problèmes
- Calcul mental
- Histoire, IMC
- Motricité
- Accompagnement aux nouveaux programmes
- Evaluation positive
- Scolarisation des élèves allophones

Thèmes retenus pour l'axe « Se former pour favoriser le travail collectif »

- Agir sur le climat scolaire
- Laïcité
- Différenciation et groupes de besoin
- FIL inter degré
- Rallye lecture C1
- Réforme des collèges
- Concertations d'école ou de cycle

Thèmes retenus pour l'axe « Se former pour coopérer utilement avec les parents et les partenaires »

- Lien école famille
- 1^{ère} scolarisation
- Mallette des parents
- EGPA
- Accueil des nouveaux par les partenaires
- Compétences psycho-sociales
- Prévention en matière d'usage des nouvelles technologies, des jeux vidéo

8. LES PARTENAIRES DU RÉSEAU

Les partenariats locaux amenés à compléter l'action de l'École dans le réseau :

Partenaires	Actions menées	Objectifs poursuivis en termes de développement des apprentissages et de socialisation
<p><i>Politique de la ville :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - délégué du préfet - coordonnateur du programme de réussite éducative - correspondant de la mairie pour le PEDT - Contrat de Ville 	<p><i>Services civiques</i></p> <p><i>Equipes pluridisciplinaires de Suivi d'élèves</i></p> <p><i>Présence systématique aux conseils d'école</i></p> <p><i>Présence des coordonnatrices à tous les comités techniques et des pilotes aux comités de pilotage</i></p>	<p><i>Présence d'adultes relais supplémentaires dans les collèges et les écoles</i></p> <p><i>Maillage partenarial et actions coordonnées</i></p> <p><i>Meilleure cohérence des actions et uniformisation des rythmes scolaires pour toutes les écoles d'Oyonnax</i></p> <p><i>Cohérence et coopération dans les actions de la ville et les actions éducation nationale</i></p>
<p><i>Partenaires culturels, en lien avec le PTAEC :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre culturel 	<p><i>Expositions</i></p> <p><i>Actions semaine des arts</i></p> <p><i>Spectacles scolaires</i></p> <p><i>Résidence d'artistes</i></p> <p><i>Lectures / découverte bibliothèque</i></p> <p><i>Financements culturels</i></p> <p><i>DRAC</i></p> <p><i>Ville d'Oyonnax</i></p> <p><i>Conseil général</i></p>	<p><i>Renforcement du parcours culturel des élèves</i></p>
<p><i>Partenaires en lien avec le Parcours Avenir :</i></p>	<p><i>Semaine des entreprises</i></p> <p><i>SOFEO</i></p>	<p><i>Connaissance du milieu professionnel, des métiers, des poursuites d'études possibles</i></p>
<p><i>Les parents</i></p>	<p><i>Mallette des parents</i></p> <p><i>Semaines des parents</i></p> <p><i>Classes ouvertes</i></p> <p><i>Remise des livrets</i></p> <p><i>Actions de formation pour les enseignants sur la relation école-famille</i></p>	<p><i>Renforcement du partenariat avec les parents pour la réussite des élèves</i></p>

9. AUTOÉVALUATION DES ACTIONS MENÉES

Chaque année une auto-évaluation est menée sur la base d'un tableau de bord des indicateurs chiffrés du contrat de réseau.

Celle-ci sera présentée aux enseignants, aux membres du COPIL et du conseil d'administration.

Des réorientations des actions pourront être décidées selon les résultats obtenus.

Ce contrat élaboré entre l'autorité académique et le REP+ du collège Ampère d'Oyonnax a vocation à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous les élèves.

Fait à :

Le :

<p>Pour l'Académie de Lyon</p> <p>La rectrice :</p> <p>Mme Françoise MOULIN CIVIL</p> <p>L'inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Education Nationale :</p> <p>M. Francis MORLET</p>	<p>Pour le réseau, les pilotes :</p> <p>La Principale du collège Ampère :</p> <p>Mme Claude BARRIER</p> <p>L'inspectrice de l'Education nationale de la circonscription :</p> <p>Mme Dominique VERDENNE</p> <p>L'IA-IPR référent :</p> <p>M. Alban HEINRICH</p>
--	--

L'ACADEMIE DE LYON

